

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 141 (1996)
Heft: 3

Vereinsnachrichten: 38e Pèlerinage militaire international de Lourdes du 6 au 11 juin
1996 : des militaires de 26 nations se retrouvent à Lourdes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un périodique ne peut être un moyen de conduite à disposition du commandant que s'il est lu par une majorité bien nette du public-cible. Si l'on découvrait que ce n'est pas le cas, que les lecteurs, de plus, s'intéressent davantage au « folklore militaire » qu'à une véritable information, il vaudrait mieux renoncer.

Une telle enquête pourrait peut-être aussi montrer que la presse militaire indépendante est bien mieux lue que les journaux de troupe et qu'il convient par conséquent de ne pas la saper par des initiatives déplacées.

Vers une solution réaliste et « propre »...

Si, après une appréciation de la situation, on décidait de maintenir les jour-

naux de troupe, il faudrait mettre au point une conception qui ne mette pas en péril la presse militaire indépendante, dont la valeur repose sur le système de milice, sur la qualité des rédacteurs et des équipes qui les soutiennent, ainsi que sur leur indépendance vis-à-vis de la hiérarchie. Le « Concept 96 », développé par le Service d'information à la troupe, va-t-il bien dans ce sens ? Tient-il compte de la situation de la presse militaire indépendante ? Faudrait-il comprendre que les efforts de la Société suisse des officiers pour éditer ou soutenir ses trois organes officiels, l'*Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift*, la *Revue militaire suisse* et la *Revista militare svizzera italiana* ne sont plus reconnus en haut lieu ?

S'ils s'avéraient indispensables, les périodiques des

Grandes Unités, les bulletins d'information des corps de troupes devraient paraître sans annonces publicitaires. Le Département militaire fédéral, sans se mêler du contenu de ces publications semi-officielles, devrait donc assurer lui-même leur financement. Ces publications ne seraient-elles pas similaires à des journaux d'entreprise ? Celles qui en publient en assumant les frais et ne vont pas mendier de la publicité ou du « sponsoring » !

Si les périodiques édités par les divisions, les brigades, les régiments, voire les bataillons sont nécessaires à la conduite, à la cohésion et à l'esprit de corps, il faut que le commandement de l'armée en définisse les objectifs, en fixe la nature et, logiquement, accorde les moyens nécessaires !

Ph. Z.

38^e Pèlerinage militaire international de Lourdes du 6 au 11 juin 1996

Des militaires de 26 nations se retrouvent à Lourdes

Chaque année, 20 000 militaires de 26 nations se retrouvent au Pèlerinage militaire international à Lourdes. A ce pèlerinage, prennent part 150 à 200 participants suisses. Ce voyage et ce séjour en France sont chaque fois un nouvel événement. Le recueillement et la vie en communauté avec des camarades et des proches d'autres pays nous transmettent de nouvelles valeurs et créent des amitiés. Si vous êtes intéressés, nous aurions le plaisir de vous saluer comme pèlerins à Lourdes. Tout soldat en uniforme ou également ceux qui ont été libérés de l'armée peuvent y participer. Les accompagnants peuvent participer en civil. Pour le logement, des tentes seront bien aménagées et des hôtels seront mis à disposition. **Des informations peuvent être demandées auprès du cap Qm Pio Cortella, 6807 Taverne, tél. 091/945 32 10 (privé) ou 091/994 75 78 (prof.).**